Vivre à Bouliac

n° 45
Été 2022

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

LE DOSSIER

Le CCAS

À découvrir p. 7

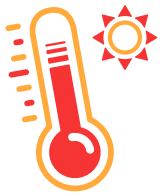

Gare à la canicule !

À retrouver → p. 3

L'actualité de la crèche

À lire → p. 12

Bouliac fête les enfants

À découvrir → p. 13

www.ville-bouliac.fr

BOULIAC

ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

Depuis 2020, la majorité s'est engagée dans la conduite des travaux qui animent notre projet de mandat : développer notre commune en garantissant une urbanisation maîtrisée, transformer le centre-bourg avec le projet Vettiner par une offre commerciale adaptée aux attentes des Bouliacais(es) ou encore, préserver notre environnement dont chacun reconnaît l'exceptionnel patrimoine naturel. Diversifier l'offre culturelle ou maintenir la sécurité indispensable à la qualité de vie de chacun sont aussi les marqueurs de notre action collective.

Suivre notre feuille de route, c'est également assurer une gestion sécurisée des finances de la commune sans renoncer à nos ambitions ni à nos valeurs.

C'est pourquoi dans le dossier consacré au CCAS, nous avons tenu à rappeler le rôle essentiel que tient la solidarité dans notre gestion municipale. Souvent méconnues, les missions du CCAS couvrent un large spectre d'interventions allant de la réponse aux difficultés que traversent certains foyers à l'élaboration d'un panel d'activités destinées aux retraités bouliacais et qui se renouvelle tous les ans.

C'est le concret du quotidien qui reste au centre des décisions du CCAS pour mettre en œuvre notre action de prévention et de développement social. Car si nous regardons devant nous pour préparer Bouliac à son avenir, c'est au présent que nous conjuguons notre travail pour développer, préserver et protéger notre ville.

Excellentes vacances d'été à toutes et tous.

Dominique ALCALA
Maire de Bouliac

Chaleureusement dévoué
Dominique Alcala

Mairie de Bouliac
Tél. 05 57 97 18 18

Site internet : www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 45 - Été 2022

Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création
agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.
Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - Anita Bonnin - Patricia Bégout - Morgane Lacombe Istockphoto - Freepik - Olivier Do Santos - Laurent Cluzel.

Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

CÉRÉMONIES

Commémorations officielles

Le 8 mai dernier, avait lieu Place Chevelaure, la traditionnelle cérémonie de célébration de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'événement revêtait cette année une résonance particulière au regard du conflit russo-ukrainien aux portes de l'Europe. Élus, représentants de l'État, institutionnels et habitants réunis autour de M. le Maire ont présenté leurs hommages en disposant une gerbe au Monument aux morts avant de partager un moment de convivialité autour d'un apéritif du souvenir offert par la municipalité au Centre culturel.

Quant à la traditionnelle cérémonie célébrant l'appel du 18 juin lancé par le Général de Gaulle en 1940, elle n'a pu avoir lieu en présence du public, sur décision préfectorale d'annuler toutes les manifestations en extérieur pour cause de canicule. C'est donc seuls que M. le Maire et Serge Chauré, président de l'association des Anciens Combattants, ont déposé une gerbe le dimanche matin à 10 h 15 au Monument aux morts.

URBANISME

Nouveautés en matière d'urbanisme

Le saviez-vous ? Les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie ne seront plus affichées à l'accueil mais seront consultables dorénavant en ligne sur le site de l'urbanisme de Bordeaux Métropole, à l'adresse suivante : https://urbanisme.bordeaux-metropole.fr/guichet/Login/AffichageReglementaire

Il en sera de même pour toutes les autorisations délivrées que ce soit Permis de construire, Permis d'aménager, Déclaration préalable de travaux notamment. Pour tout renseignement complémentaire, Bordeaux Métropole a établi une foire aux questions consultable à la rubrique « mes questions » permettant d'en savoir davantage sur le processus de consultation de ces éléments.

NOUVEAUX HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Le service urbanisme de la mairie de Bouliac vous renseigne et vous accompagne dans l'élaboration de vos projets. Il vous informe sur les démarches à effectuer, la règlementation et vous accueille :

- **le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30**
- **le mardi de 8 h 30 à 12 h**
- **le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30**

CIVISME

Pour bien vivre ensemble cet été

L'été a débuté. Avec lui, beaucoup de bons moments en extérieur en perspective. Afin d'en profiter au mieux, quelques rappels de vie en collectivité à appliquer pour le respect de chacun et de tous !

→ **Taillez vos haies**

Durant l'été, la nature prend ses aises ! Rappelons qu'il incombe à chaque propriétaire de tailler ses haies et arbres « côté rue » de préférence avant le 15 mars, d'autant plus s'ils cachent des feux tricolores, des panneaux de signalisation ou s'ils contraignent les piétons à marcher sur la chaussée.

→ **Entretenez vos trottoirs**

À savoir également, chacun se doit de désherber/nettoyer les trottoirs situés devant son domicile, et ce, jusqu'au caniveau.

→ **Respectez les horaires**

Aux beaux jours, on aime jardiner, bricoler. Mais, afin que cela ne vire pas au cauchemar pour les autres, pensez à respecter les horaires prévus pour cela : en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Idem pour les barbecues, réunions en famille, entre amis, jeux dans la piscine (...) qui doivent avoir lieu dans le respect du voisinage.

Le droit est l'ensemble des conditions qui permettent à la liberté de chacun de s'accorder à la liberté de tous.

Et vous trouvez ça drôle ?

Consternant... Quel autre mot pour désigner la triste découverte faite par Hervé, Policier municipal ?

Depuis quelques temps, en effet, la police municipale est alertée sur la disparition d'animaux sur Bouliac, notamment de chats.

Dernièrement, aberrante découverte que celle d'un matou retrouvé dans un piteux état après s'être fait « peinturlurer » ! Si un chat peut éventuellement fuguer, se sauver, il est entendu qu'il ne peut pas vraiment se kidnapper tout seul, encore moins se bomber le dos à la peinture ?!?

Rappelons donc à ces (mauvais) plaisantins, à qui se destinent ces quelques lignes, qu'en agissant ainsi ils se rendent coupables de maltraitance animale, qui plus est, sur une bête qui ne leur appartient pas et que le propriétaire peut déposer plainte.

À SAVOIR - La maltraitance est punie par la loi.
Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices ou de commettre un acte de cruauté envers un animal, est puni de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende.

Mise en place prochaine d'une zone à faibles émissions pour Bordeaux Métropole

Qu'est-ce qu'une Zone à faibles émissions (ZFE) ? En application de la loi « Climat et résilience » de lutte contre la pollution de l'air, l'État oblige d'ici au 1er janvier 2025 les métropoles de plus de 150 000 habitants à déterminer un périmètre où seuls les véhicules les moins polluants ont le droit de circuler. Ceci afin de réduire les émissions de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air et de vie.

Qu'est-ce que cela implique ?

Concrètement, cela signifie que le système de vignettes Crit'Air va interdire aux véhicules les plus polluants d'entrer ou de circuler dans la ZFE (hormis ceux bénéficiant d'une dérogation).

Si Bordeaux Métropole anticipe sur l'obligation légale du 1er janvier 2025, c'est pour prendre le temps de penser les caractéristiques de la ZFE intra-rocade avec les habitants et usagers, de façon à prendre en compte au maximum leurs problématiques respectives.

Elle fait donc le choix non seulement d'une élaboration progressive et co-construite de la ZFE intra-rocade, mais aussi d'un déploiement progressif sur plusieurs années, afin de donner à chacun le temps de s'organiser et s'adapter à l'évolution naturelle du parc de véhicules en circulation.

Les alternatives à étudier pour se déplacer

- Les transports collectifs, le vélo, la marche.
- L'adaptation de son véhicule.
- Le changement de son véhicule.

Des aides financières, pour les particuliers et pour les professionnels concernés, seront proposées en complément des aides déjà accordées par l'État : prime à la conversion, bonus écologique, rétrofit du véhicule (c'est-à-dire le remplacement du moteur thermique par un électrique ou au gaz naturel). Ces aides financières seront construites au cours de l'année 2022, et s'appuieront sur les recommandations tirées de la consultation du grand public.

Le sésame ce sera la vignette !

La vignette Crit'Air est un certificat de qualité de l'air, attribué aux véhicules en fonction de leur catégorie, de leur ancienneté et de leur carburant. Son classement correspond aux émissions polluantes en particules fines et dioxyde d'azote :

→ **Crit'Air vert :** c'est le meilleur classement, celui des véhicules non émetteurs de particules fines ni dioxydes d'azote, à savoir les véhicules 100 % électriques.

→ **Crit'Air « dégressive » vignette numérotée de 1 à 5 :** plus le numéro est élevé, plus le véhicule est polluant.

IMPORTANT - La vignette est à acheter uniquement sur le site du ministère de la Transition Écologique à l'adresse : www.certificat-air.gouv.fr au prix de 3,62 €, envoi compris.

Gare aux arnaques, intermédiaires et sites frauduleux qui voudraient vous la proposer à un autre tarif ! Le site du Gouvernement est le seul valable et légitime pour faire l'acquisition de la vignette.

AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX

Église Saint-Siméon-le-Stylite

Le chantier de rénovation de la toiture et des maçonneries en haut chevet de l'église sont **terminés**.

Nouvel éclairage rue du bourg

Espaces verts près de l'îlot Vettiner

Les travaux d'aménagement voirie autour de l'Îlot Vettiner ont bien avancé et reprendront en septembre prochain jusqu'à la fin de l'année. **De nouveaux espaces verts** ont été créés Allée des Demoiselles Vettiner et l'ensemble des **candélabres d'éclairage public remplacés** par des modèles plus harmonieux et économiques (led).

Zone de rencontre à 20 km/h

Une zone de rencontre vient d'être créée rue du Bourg, place Camille Hostein et chemin de Malus. Une zone de rencontre est un espace affecté à la circulation de tous les usagers où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

Lotissement Luber Chaperon

Plan d'implantation des parcelles

La commune met en vente 8 terrains viabilisés et libres de constructeur situés Avenue de la Belle Étoile dont les surfaces s'échelonnent entre 887 m² et 1 077 m². Retrouvez toutes les informations et modalités sur le site de la ville www.ville-bouliac.fr

Agrandissement du cimetière

Les travaux d'entretien du cimetière communal en cours de réalisation ont permis de **créer une quarantaine de concessions pour caveaux et une quinzaine de cases au colombarium**.

L'ensemble de ces emplacements ne peuvent être délivrés à l'avance uniquement lors de situation d'urgence. Depuis l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, la municipalité a privilégié l'enherbement des allées.

LUDOTHÈQUE & JUMELAGE

Tous à la ludothèque !

Depuis quelques années maintenant, la ludothèque municipale vous propose, tous les deux mois, une soirée jeux en version « auberge espagnole » ludique. Elle a lieu le vendredi soir, à partir de 19 h, l'occasion idéale pour profiter et découvrir des jeux la veille du week-end.

La soirée s'adresse idéalement aux joueurs à partir de 10 ans et le principe est simple : chacun vient avec un petit quelque chose à grignoter et/ou à boire et Jean-Noël le ludothécaire accompagné de Maxime, animateur, se chargent de veiller au bon déroulement de la soirée et à l'animation ludique.

C'est aussi le moment privilégié où la ludothèque dévoile ses nouveautés en avant-première !

La soirée débute généralement par un temps de grignotage puis les premiers jeux sont proposés et ensuite chacun joue, mange ou discute comme il le souhaite.

Détente, convivialité autour du jeu sont les maîtres-mots de Jeu Grignote ! Alors n'hésitez pas à tenter l'aventure lors de la prochaine session, nous vous y attendons !

Bouliac de retour à Saxon… enfin !

L'association du personnel de Bouliac a inauguré la reprise du jumelage avec Saxon mis entre parenthèses pour cause de pandémie (le dernier séjour en terre helvétique remontait à février 2020).

Une partie des membres de l'association accompagnée de la commission jumelage sont partis du 3 au 6 juin 2022 pour une rencontre avec nos amis saxonnains.

Un programme riche en découvertes : visite du Fort de Plam-Bôt, randonnée au col du Tronc pour vivre une inalpe (transhumance en français suisse), visite du village médiéval de Saillon et du lac souterrain de Saint-Léonard et pour clôturer le week-end la visite de Chaplin's World (musée dédié à la mémoire et à l'œuvre de Charlie Chaplin).

À son tour, la commune aura le plaisir d'accueillir fin octobre 2022 l'association du personnel de Saxon et en 2023, le jumelage reprendra avec les échanges scolaires.

→ MÉMO ←

FORUM DES ASSOCIATIONS
→ mercredi 31 août de 14 h à 19 h

RENTRÉE SCOLAIRE
→ jeudi 1er septembre

ÉCLAIRAGE PUBLIC
→ depuis le 13 juin, extinction de 1 h à 5 h

Le CCAS
toujours plus proche de vous

Aider et accompagner les personnes et les familles en difficulté, telle est la volonté des personnes qui ont rejoint cette commission.

Des œuvres de charité aux bureaux de bienfaisance, l'action sociale s'est progressivement organisée et structurée pour répondre aux évolutions des besoins de notre société.

Depuis 1986, l'État délègue aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) une compétence globale dans le champ de l'action sociale.

Pour le CCAS de Bouliac, une équipe engagée et dévouée agit depuis l'accueil des publics à l'instruction des dossiers d'aide sociale. Il a fallu s'organiser et être au plus près des Bouliacais(es) durant ces 2 années de situation sanitaire difficile.

Ce dossier spécial vous propose de découvrir le panel d'actions et de services mis à la disposition des habitants qui en ressentent le besoin.

La raison d'être du CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est l'institution locale de l'action sociale et intègre différentes activités et missions :

- L'accompagnement des familles vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation.
- La lutte contre l'exclusion via une aide financière ou alimentaire aux familles en difficulté.
- L'offre de services d'aide à domicile.
- La prévention des risques et l'animation de loisirs pour les personnes âgées.
- Le soutien au logement et à l'hébergement avec la mise à disposition de 2 logements d'urgence.
- L'aide et l'appui aux démarches administratives et situations de handicap.

Le CCAS de Bouliac participe également à l'instruction des demandes d'aide sociale légale : aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées (...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes.

Les actions essentielles se concentrent vers les foyers les plus modestes, mais restent souvent méconnues, car elles se veulent discrètes et soucieuses de respecter la confidentialité des bénéficiaires.

À SAVOIR - Pour compléter l'efficacité de cette action, le CCAS adhère depuis 2006 au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) qui a pour mission d'informer, d'orienter et de faciliter les démarches pour les personnes âgées et leur entourage en assurant un accueil personnalisé, gratuit et confidentiel, quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, des services sociaux...

Renseignements auprès du CLIC Gironde, rive droite, 9 avenue Carnot 33150 Cenon - Tél. 05 57 80 00 95

Les services d'aide à domicile

Le CCAS adhère à l'association de service à domicile « Les Coteaux de Bordeaux » ADMR (Aide à domicile en milieu rural), un réseau associatif de services à la personne, qui intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

- **Autonomie :** il s'agit de services spécialisés pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap et/ou de retour d'hospitalisation qui incluent l'aide, l'accompagnement et la garde à domicile, la visite de nuit, le coucher tardif, le transport accompagné, l'aide à la mobilité, la livraison de repas, la téléassistance...
- **Services de confort à domicile :** ce sont des services accessibles à tous, qui améliorent la vie quotidienne des personnes (ménage, repassage, petits travaux de jardinage ou de bricolage, assistance administrative...).
- **Famille :** garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif (crèche, jardin d'enfant, halte-garderie(...), le soutien aux familles et actions socio-éducatives...
- **Santé :** il s'agit de services de soins infirmiers à domicile, centres de soins infirmiers, hospitalisation à domicile, équipes spécialisées Alzheimer...

Plus d'informations :
Association de service à domicile « Les Coteaux de Bordeaux », bureau : Galerie marchande du Bourg, 23 av. de la Mairie 33370 Pompignac
Tél. 05 56 72 89 94 - mail : lescoteauxdebordeaux@orange.fr

L'équipe du CCAS

Anne SIMOUNET
Rue Louis Brochard, Impasse de Manière, Rue de l'Esplanade Rue de l'Église, Place C. Hostein, Impasse du Bourg, Place Chevelaure, Rue du Bourg, Parc de Vialle.

Bernadette FAUGÈRE
Les Pelouses d'Ascot, Parc de l'Étoile, Avenue de la Belle Étoile de Malus à la 2e sortie d'Ascot (n° 28 à 40 ter et 43b à 53).

Christiane SCHADECK
Avenue du Coteau, Rue du Vallon, Rue de Manière, Rue Boris Vian Rue de Fourney, Impasse J. Brel.

Éric BARTHELÉMY
Chemin de Malus, Chemin de Passerieu, Chemin de Peyron Chemin de Laffue, Rue du Gric.

Francine BUREAU
Route de Latresne (du n°10 à Stop Fruit), Côte du Piquet (le bas) Allée des Aubiers.

Jean-Pierre BERTRAND
Chemin des Collines, Chemin de la Matte, Chemin de Créon Chemin de la Croix d'Ardit, Chemin de l'Ile, Route du Bord de l'eau, Impasse des Berges.

Marie-José PAUCHET
Domaine de Fayzeau, Parc de Fayzeau, Allée J.-D. Cassini Allée Cassiopée, Avenue de la Belle Étoile (de Brousse au bout de la Belle Étoile (n° 42 à 50 et 73 à 77 + 134 av. de la Belle Étoile, Domaine d'Espagne).

Laurine DUMAS
Route Bleue, Chemin de Rouhier, Avenue de la Belle Étoile de route Bleue à Chemin de Malus (n° 12 à 26 et 33 à 43) Chemin de la Patte, Chemin de Crabot.

Le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement

Le CCAS de Bouliac mène des actions concrètes et visibles sur le terrain à destination des personnes fragiles, isolées en leur offrant la possibilité de maintenir un nécessaire lien social.

- Transport en minibus le jeudi matin pour les achats courants au centre commercial.
- Prévention en cas d'événement climatique (canicule, grand froid) ou sanitaire (Covid-19…) pour assurer les gestes et bonnes pratiques garantissant la sécurité de chacun.
- Visites à domicile en fin d'année avec une attention gourmande, repas festif et musical le 1er samedi du mois de mars, goûter d'hiver…*

*sous conditions, renseignements en Mairie.

Votre contact CCAS
en Mairie : Johanne
Tél. 05 57 97 18 21
ccas@ville-bouliac.fr

NOUVEAUTÉ

Les ateliers du bien vieillir

En partenariat avec l'Association Santé, Éducation et Prévention sur les Territoires de la Gironde (ASEPT), les caisses de retraite et le Centre Local d'Information et de Coordination de Lormont (CLIC), le CCAS de Bouliac propose des ateliers de « Bien Vieillir » qui ont lieu le mardi après-midi de 14 à 17 h, salle Ausone ou panoramique.

Le « bien vieillir » c'est adopter des comportements sains et adaptés à son âge afin d'augmenter sensiblement sa capacité à rester en pleine forme plus longtemps. Ces ateliers sont réservés aux personnes à partir de 56 ans, retraités ou non.

Ces actions, animées par des professionnels formés et spécialistes de la santé des seniors, abordent une large palette de sujets tels que le « bien chez soi », la mémoire, la nutrition santé, la vitalité… sans oublier une nouveauté, à Bouliac, le **Yoga du rire**… Un atelier qui depuis le mois de mars a trouvé son public et remporte un vif succès.

Autre nouveauté, l'**atelier mémoire** qui aura lieu les mardis de 14 h 30 à 16 h 30, au Centre culturel, salle Ausone, à compter de septembre, selon le calendrier suivant : le 27 septembre, les 4, 11, 18 et 25 octobre, les 8, 15, 22 et 29 novembre et le 6 décembre. Ces séances seront animées par Cédric Guidez. Les entretiens préalables auront lieu le mardi 20 septembre en mairie par Nathalie Revest. Chaque participant est reçu individuellement durant environ 30 minutes. Cet atelier est limité à 12/13 personnes.

Intéressé(e) par ces ateliers ? Inscriptions à venir courant septembre. Renseignez-vous !

Michèle COCURULLO
Chemin de Brousse, Le Bocage, Étoile de Luber, Rue Pey Berland, Allée Ch. de Pisan, Allée François Villon, Allée Marie de France, Allée Pierre Ronsard.

Natalie BLATEAU
Rue Jean Cocteau, Avenue du Domaine de Saure, Chemin de Cantin, Rue du Stade, Côte du Piquet (haut), Chemin du Canton de Piquet.

Sonia SANCHEZ
Domaine de Vialle, Allée des Chênes.

Lisa CHAUVEAU
Allée du Moulin, Allée du Ruisseau, Allée J. du Bellay, Av. de la Belle Étoile de la 2e sortie d'Ascot à Brousse (n° 55 à 71).

Patricia PONS
Domaine de Canterane, Domaine de Belfontaine, Chemin de Mélac, Impasse de Mélac.

Richard SCHMIDT
Route de Latresne du début au n° 9, Chemin de Vimeney, Chemin de Borie, Allée Sylvestre, Côte de Bouliac, Rue des Acacias.

Jérôme OLIVIER
Hameau d'Epsom.

Laurence LANGEL
membre du CCAS représentante du groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques.

ASSOCIATIONS DIVERSES

Découvrez les stages d'été du Jardin des Asphodèles

Les ateliers du Jardin des Asphodèles proposent des stages d'été aux enfants et adolescents les mercredis 13, 20 et 27 juillet, de 14 h à 17 h 30.

Au programme :

- Fabrication d'un herbier (récolte et dessins de plantes, fleurs, insectes rencontrés au cours de promenades dans les sentiers bouliacais) ;
- Travail autour de l'œuvre de Niki de Saint Phalle : réalisation d'une œuvre commune (travail du plâtre, peinture au pistolet...) ;
- Initiation au « Land Art » : réalisation d'œuvres en plein air à partir de nos récoltes, glanages et réflexion autour de la nature...

Il est prudent de s'inscrire rapidement, le nombre de participants étant limité.

Nos ateliers de pratique artistique s'interrompent au mois d'août, après une saison bien remplie, puis reprennent mi-septembre, après la rentrée scolaire.

Les ateliers sont ouverts aux enfants dès la grande section de maternelle et le CP. Les ateliers adultes s'adressent aux débutants et confirmés.
Ils permettent un apprentissage du dessin, de la peinture et des arts plastiques, dans la convivialité, le plaisir de partager, la joie d'apprendre et de se retrouver autour de passions communes.

Préinscription et renseignements : au 06 21 66 57 20, ou par mail à sylvianegutierrez33@gmail.com

Les (très bons) résultats du BSP !

Sous l'égide du Comité de Gironde d'Athlétisme, les championnats de Gironde de Trail se sont déroulés le 1er mai à Baurech, sur une distance de 26 km.

En préparation pour les championnats de France, la délégation de Bouliac Sports Plaisirs devient le club le plus compétitif de Gironde ! Retrouvez tous les titres glanés par les sportifs :

- Champion de Gironde de Trail Senior masculin : **Gawen Bremond**
- Championne de Gironde de Trail Senior féminine : **Océane Daviaud**
- Champion de Gironde de Trail Master 2 : **Cyril Chanu**
- Championne de Gironde de Trail Master 3 : **Martine Leroux**
- Championne de Gironde de Trail Master 0 : **Laura Ricci**
- Vice-Champion de Gironde de Trail Master 5 : **Pascal Tauzin**
- Vice-Champion de Gironde de Trail Master 6 : **Mohamed El-Moustini**
- Champion de trail par équipe : **Bouliac Sports Plaisirs**

Représenté par plus d'une quarantaine d'athlètes, Bouliac Sports Plaisirs avait fait des championnats de France de Trail, un objectif majeur de sa saison sportive. Face aux meilleurs clubs français, le BSP conforte sa position de meilleur club de Nouvelle-Aquitaine en remportant les titres de :

- Championne de France de Trail court Master 5 sur la distance de 32 km avec **Danielle Gruszka**
- Vice-championne de France de Trail long Master 3 sur la distance de 53 km avec **Martine Leroux**
- Vice-Champion de France de Trail long Master 2 sur la distance de 53 km avec **Eric Marcheix**

Sans oublier une 5e place par équipe et les performances de Evan Hervy, Océane Daviaud, Gawen Bremond, Laurent Escale, Cyril Chanu, Jonathan Gerthofer, Guillaume Brunel, Mohamed El Moustini et de bien d'autres athlètes.

Toutes les infos sur notre site internet : bouliacsportsplaisirs.org

L'Atelier de la Chouette Zébrée

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous au forum des associations le 31 août.

Les ateliers hebdomadaires salle du Castel de Vialle ont lieu le :

→ mercredi : de 16 h 30 à 17 h 30 : modelage Argile
de 17 h 30 à 18 h 30 : ZenOpinceaux.

→ jeudi : de 16 h 30 à 17 h 30 : Modelage Argile
de 17 h 30 à 18 h 30 : ZenOpinceaux
et le 1er jeudi du mois : Yoga ludique.

Notre association propose un espace de libre expression, de création et de ré-création. Elle a pour vocation de mettre en valeur le potentiel de chacun en s'appuyant sur un accompagnement personnalisé adapté à chaque profil. « Créer ça fait du bien… », favorise l'attention, la concentration et l'épanouissement. Ateliers intergénérationnels, pour tous, enfants, ados, adultes. Des stages seront proposés en cours d'année. Les inscriptions sont ouvertes pour les ateliers hebdomadaires. N'hésitez pas à nous contacter.

contact@lachouettezebree.fr • www.lachouettezebree.fr
06 85 83 34 79 • 06 88 23 88 24

Activités proposées par Bouliac-Nature

L'association Bouliac-Nature met à votre disposition des informations sur notre environnement et notre cadre de vie et vous propose des conférences, marches et randonnées découvertes avec des spécialistes…

Retrouvez ces informations et le bulletin d'adhésion sur le site de l'association : www.bouliac-nature.fr et sur sa page Facebook : www.facebook.com/bouliac-nature.

Et pour contacter l'association, vous pouvez écrire à : bouliac.nature@gmail.com

Une fin de saison enthousiasmante pour le Foyer culturel et sportif !

Le printemps 2022 a été très riche en beaux moments, avec notamment la reprise des spectacles.

→ Kakofony
L'ensemble vocal a retrouvé avec un immense plaisir la scène de la salle des fêtes de Bouliac, pour le 30e anniversaire du groupe. Son public était au rendez-vous des soirées des 20 et 21 mai qui ont affiché complet, avec près de 400 spectateurs enchantés par le nouveau spectacle.

→ Théâtr'uc enfants
Salle comble également les 1er, 2 et 3 juin pour les pièces de théâtre proposées par les jeunes de la compagnie. Les spectateurs ont vibré, ri, frémi et surtout beaucoup applaudi les quatre groupes qui ont présenté des spectacles de grande qualité.

→ Sections piano et guitare
Elles se sont réunies pour une « Rencontre musicale » le 11 juin dernier, au cours de laquelle professeurs et élèves ont pu dévoiler leurs talents pour le plus grand plaisir de tous.

→ Théâtr'uc adultes
Le groupe a également fait un tabac avec la pièce « Merci Patrick » les 16, 17 et 18 juin dans la salle panoramique.

→ Taekwondo
Maître Éric Albasini a participé au Championnat du Monde technique de Taekwondo à Goyang en Corée du 21 au 24 mai dernier, avec 66 pays présents et près de 1 000 athlètes. Bien qu'il n'ait pas remporté de médaille dans cette compétition grandiose cette fois-ci, cette participation représente une expérience inoubliable.

Les sections du Foyer fonctionnent grâce à la disponibilité et au dynamisme des bénévoles. Les personnes désireuses de s'investir seront les bienvenues à la rentrée prochaine.

ENFANCE / JEUNESSE

" Haut les pattes "
à la crèche Petit Bouchon

Depuis maintenant plus d'un an, les enfants ont le plaisir d'accueillir Estelle Dodelin, accompagnée d'Hatchi son plus fidèle compagnon adopté dans un refuge. Les enfants ont également la joie de partager un bon moment avec des chats, poules, lapins et cochons d'Inde.

La crèche Petit Bouchon porte une attention particulière à la médiation animale qui permet aux enfants, dès leur plus jeune âge, d'apprendre à aborder un animal, de s'en occuper de manière adaptée mais aussi de se libérer de ses peurs au fil des interventions. Ce moment convivial et enrichissant est apprécié de tous.

Les enfants ont aussi la chance d'accueillir d'autres intervenants extérieurs tels que Pascaline Lherm, la fée du potager. Par le biais d'un kamishibaï (technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un théâtre en bois) et d'animations magico-culinaires, elle éveille les enfants aux goûts, transforme les fruits et légumes en plats féériques et enchante les assiettes.

La richesse d'une structure associative parentale permet aussi aux enfants de profiter des qualités et compétences de parents bénévoles. Ainsi M. Egret, professeur de flûte traversière et papa du petit Virgile, un an, a fait découvrir aux enfants différentes émotions à travers la musique.

Afin de clôturer cette année riche en découvertes, la kermesse fut animée par des spectacles de magie et sculpture de ballons pour le plaisir des petits et des grands.

Les scolaires à l'honneur !

Les classes de CP, CE1 et CE2B ont participé à Chante école.

Ils se sont produits au Rocher de Palmer à Cenon le vendredi 3 juin devant 500 personnes.

Les familles sont venues nombreuses et malgré un trac certain, nos petits chanteurs en herbe ont connu un grand succès !

NOUVEAUTÉ

Bouliac a fait les choses en grand pour la fête des enfants !

Encore une nouveauté ! Cette fois-ci, la commission Culture avait décidé de choyer les petits Bouliacais(es) en leur proposant un week-end rien que pour eux avec animations, spectacles, parades… « Bouliac fête les enfants », s'est déroulé du 22 au 24 avril et était sans conteste, *the place to be !*

Dès le vendredi, une fête foraine prenait place parking du stade et place Chevelaure, avec un manège et un château gonflable qui donnaient le ton du week-end. Puis, le spectacle donné par « La brigade des agents sucrés » au centre culturel prit le relais, avec près de 80 enfants présents, conquis et qui cerise sur le gâteau, sont repartis chacun avec une épée en ballon, sculptée sur place avec les artistes, et une carte personnelle d'agent de la Brigade… La classe !

Du côté de la salle panoramique, des collégiennes de Lestonnac s'étaient installées au bar afin de vendre boissons et gâteaux pour financer leur voyage scolaire de fin d'année. Le samedi, hélas, la pluie s'était invitée enfin plutôt imposée à la fête, repoussant la parade des personnages Disney au lendemain.

Heureusement, le dimanche, la bien nommée parade des merveilles et sa calèche purent avoir lieu et la journée se clôtura autour d'une chasse aux œufs géante, place Chevelaure où les enfants s'affairaient à trouver des jetons de couleur à échanger ensuite contre une poche de chocolats et de bonbons.

Le soleil avait chassé la pluie, petits et grands étaient ravis et ont fini la journée à la fête foraine qui fit le plein !

ÉVÉNEMENT

Comme un air de guinguette à Bouliac...

On se serait déjà cru en été le 6 mai dernier à l'occasion de l'apéro expo concert, un rendez-vous devenu incontournable pour les amateurs de musique jazzy, d'art et de convivialité autour de verres de vin, planches de charcuteries et fromages.

Et les Bouliacais(es) avaient répondu présent pour l'occasion ! Dans une salle panoramique éclairée par un doux soleil de fin de journée, nombreux étaient ceux qui se pressaient autour des jolies tables bistrots dressées pour l'occasion, en famille, entre amis, pour venir apprécier le groupe Sunny Side duo (très applaudi et à raison). Le public pouvait également à loisir apprécier les œuvres d'art contemporain de Tristan Mosnier Mendrisse, sympathique et talentueux artiste qui présentait ici ses dernières nouveautés en expliquant son art et sa démarche aux Bouliacais(es) intéressé(e)s.

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle, des petits groupes se formaient, discutaient, picoraient, trinquaient, dans une ambiance conviviale propice aux retrouvailles.

Quelle joie de se revoir enfin, à Bouliac, passer un bon moment ensemble et sans masque !

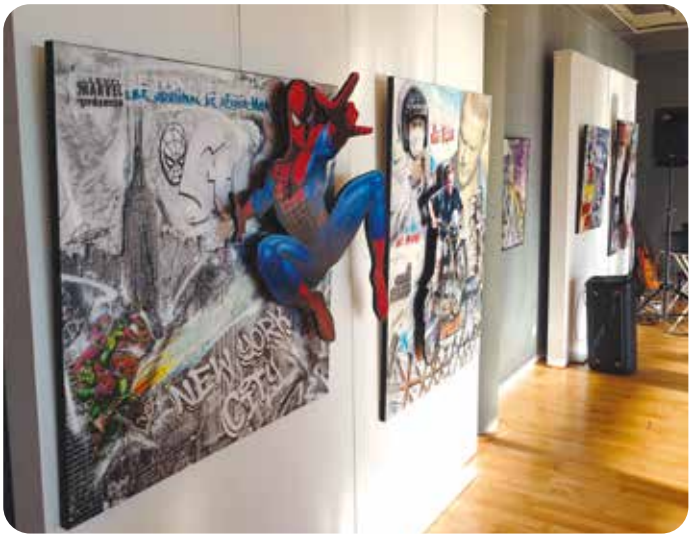

SOLIDARITÉ

Soutien au peuple ukrainien

Bouliac à travers sa commission culture a souhaité montrer sa solidarité en organisant une soirée de soutien aux réfugiés urkainiens le 14 mai dernier.

Saluons ce bel élan de générosité autour d'une soirée de concerts et de restauration Place Chevelaure pour collecter des fonds destinés à venir en aide aux populations civiles si durement touchées par ce conflit. Pour cela, le ticket d'entrée était payant et permettait de participer à une grande tombola organisée en fin de soirée.

La soirée débuta par la prestation des groupes de musique **Manada** et **Les gars d'à côté**, venus apporter leur soutien en se produisant sur scène gracieusement tout comme les partenaires qui avaient offert les lots de la tombola.

MAJORITÉ

Droit de réponse

À la lecture de la Tribune Libre écrite dans le dernier VAB selon la minorité, nous serions, nous élus de la majorité et pourquoi ne pas associer les services, des irresponsables, incapables de gérer les finances de la commune.

Cette tribune démontre une parfaite méconnaissance des dossiers de la part de ceux qui l'ont écrite bien qu'ils n'aient fait aucune remarque particulière en commission ou en Conseil, jugeant même « sincère » le budget 2022.

Il y a effectivement une augmentation de 18 % des charges de personnel dans le budget primitif 2022 par rapport au compte administratif 2019: RIFSEEP, augmentation du SMIC, augmentation des grilles indiciaires depuis le 1er mars, agents recenseurs en 2022, assurance vie suite au décès d'un agent, recrutement d'une ATSEM suite à l'ouverture d'une 6e classe, recrutement d'un directeur du pôle technique et d'une assistante RH à mi-temps etc. Nous avons par ailleurs réduit certains postes et les charges de personnel seront en diminution à la fin de l'année 2022 par rapport au budget primitif.

Nous ne vous apprendrons rien en vous disant que l'électricité et le gaz ont augmenté. Afin de minorer ces augmentations, nous isolons nos bâtiments et installons des lampadaires de dernière génération. Nous avons également décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit depuis le 13 juin.

Nous avons porté le projet du lotissement communal pour trouver de nouvelles recettes et nous avons la possibilité d'en avoir d'autres afin de financer quatre grands projets : 2 padels, un skatepark, rénovation du Castel de Vialle, installation d'un terrain de football synthétique. Les études se feront en interne pour un coût nul dans un premier temps. Les autres bâtiments et équipements communaux ne seront pas oubliés.

La minorité s'est toujours révélée attentiste, sans propositions et opposée à certains projets. La vigilance que nous exerçons avec les services sur les finances communales est notre priorité tout en apportant à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos enfants, des services de qualité dans un cadre de vie préservé.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

MINORITÉ

Refuser la facilité

En plaçant Bouliac en tête des communes aux revenus moyens les plus importants, l'observatoire des inégalités a mis en avant une différence ô combien importante entre la majorité municipale et nous.

Anticiper, planifier, organiser, prioriser, autant de principes de gestion municipale (investissements ressources humaines, etc), que nous portons depuis la campagne municipale et qui semblent étranger au logiciel de la majorité.

Malgré nos propositions pour améliorer les services publics proposés aux Bouliacais et nos remarques pour rendre supportable financièrement l'évolution des infrastructures, la majorité préfère la facilité : capitaliser sur les aisances financières plutôt que s'appliquer une rigueur.

- La hausse de 15 % des impôts l'an dernier (dont 5 % pour compenser la pénalité due à la faiblesse du nombre de logements conventionnés) justifiée dans la presse par M. le Maire ainsi : « d'autant que les Bouliacais sont aussi ceux qui, dans l'agglomération, ont le revenu fiscal le plus élevé ».
- Des choix couteux d'infrastructures ciblés en fonction de promesses électorales plutôt que de réels besoins.
- L'absence d'anticipation dans la réalisation du lotissement Luber Chaperon. La décision d'autoriser le R+1 aurait permis d'augmenter le nombre de logements conventionnés, et de réduire notre déficit, sans artificialisation supplémentaire des sols.

Voilà autant d'exemples qui se multiplient au quotidien et qui révèlent la doctrine de la majorité municipale : tant qu'il y a de l'argent, aucunes raisons de se remettre en cause et d'évoluer. Ce n'est pas acceptable.

Pour nous, chaque euro d'argent public doit être pesé, justifié en fonction des besoins des Bouliacais et utilisé de façon cohérente avec ce que nous souhaitons pour la commune. En commission et en conseil, nous continuerons de faire entendre notre voix pour que les choses évoluent.

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE DE BOULIACAIS(E)

→ À LA RENCONTRE DE... KARINE MAZEAU

Dans ce numéro, la rubrique Vie de Bouliacais(e) met à l'honneur Karine Mazeau, 46 ans. Femme aux multiples talents, tout à la fois romancière, scénariste, dialoguiste, dramaturge (...), elle présente ici son roman "*Pathologie animale*" qui dresse le portrait typique de la femme névrosée déçue par les hommes, tellement exigeante et ambivalente qu'elle les fait fuir, préférant la compagnie d'un chien pour exprimer ses névroses.

Le pitch

Laure Rentier, célibataire parisienne et directrice d'une agence-atelier de création, est étrangement anormale – elle ne vit pas dans la réalité, préférant fuir la norme et vivre des aventures rocambolesques hors du commun, entourée de personnes étranges. Un jour, elle fait la connaissance d'Oscar, un chien en bronze, dans un magasin de décoration coloniale. Oscar est un génie animal, qui pense, qui s'exprime et qui revêt l'identité d'un confident amical, voire d'un psychiatre, en s'immisçant dans les bouleversements intérieurs de sa maîtresse. En mal de compréhension, Laure trouve en la personne d'Oscar un partenaire idéal, révélateur de personnalité. Mais la cohabitation ne se passe pas comme prévu.

La volonté de l'auteure

L'auteure a choisi un ton burlesque et humoristique, formidables échappatoires à la morosité ambiante. Les situations cocasses vécues par Laure sont empreintes de folie et sont en décalage permanent avec le monde normal. La volonté de l'écrivaine est de mettre en lumière l'excès, le stress, les névroses des gens, la folie humaine qui peut faire déraper un quotidien.

Dans ce roman, c'est le chien qui a le pouvoir sur sa maîtresse ; ils vivent tous deux dans un univers déjanté, bancal, où les remises en cause psychologiques font partie de leur quotidien. Chacun apporte à l'autre son degré d'évolution. Bienvenue dans ce roman trouble sur les pathologies des célibataires en mal de compagnie...

Pour tous ceux qui sont en mal de compagnie...

Pour tous ceux qui mènent une vie un peu folle...

"Pathologie animale" est paru aux éditions Sydney Laurent. Vous pouvez retrouver le roman dans différents points de vente et également en format e-book.

ÉTAT CIVIL

→ NAISSANCES

Mia NAVELLOU le 06/02/2022

Jules PARROT le 27/02/2022

Rosalie REGNIER le 10/03/2022

→ MARIAGES

Adrien PEYTAVIN et Anaïs MONTBRIZON le 23/04/2022

Yoann BARBET et Mélanie ROUSSELLE le 03/06/2022

→ DÉCÈS

Jacqueline MEURET Ep. ALLAM le 16/03/2022

Marie-Line BERRY Ep. PETIT le 23/03/2022

Arlette LABARRIÈRE Ep. ROBERT le 30/04/2022

Suzette FLEURANCEAU Ep. MARTHIENS le 01/05/2022

José SERRA LEAL le 03/05/2022

N° D'URGENCE

SAMU 15
Police 17
Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Défibrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil
Salle des fêtes

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Cenon
05 56 38 52 52